BIOaddict.fr
TOUTE L'INFO POUR UN MONDE PLUS BIO

26/03/15

J'aime 1 543 g+1 3 Tweet 33

Biodiversité : certaines crèmes de beauté contiennent du requin !

L'association BLOOM vient de tester 72 crèmes pour la peau comportant la mention " squalane " sur leur étiquette. Les résultats sont formels pour 62 de ces crèmes : une sur cinq contient du squalane de requin ! L'association estime à trois millions le nombre de requins profonds tués chaque année pour répondre spécifiquement à la demande internationale en squalane.

L'association BLOOM vient de tester 72 crèmes pour la peau comportant la mention " squalane " sur leur étiquette. Les résultats sont formels pour 62 de ces crèmes : une sur cinq contient du squalane de requin ! "On estime à trois millions le nombre de requins profonds tués chaque année pour répondre spécifiquement à la demande internationale en squalane" explique l'association.

En 2012, l'association Bloom, qui oeuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable, a publié une étude qui a démontré que **la demande de squalane de requin par l'industrie cosmétique restait importante, malgré une tendance grandissante à utiliser du squalane végétal**. "Nous avions alors prévenu les marques que nous les testerions d'ici deux ans afin de savoir si elles avaient éliminé le squalane animal de leurs lignes de production, explique Claire Nouvian, fondatrice de l'association Bloom.

L'association Bloom vient ainsi de tester 72 crèmes pour la peau comportant la mention " squalane " sur leur étiquette. Cette mention ne précise pas si cette substance hydratante couramment utilisée en cosmétique est d'origine animale (huile de foie de requin) ou végétale (olive ou canne à sucre). Les résultats, parus le 26 mars 2015, sont formels **pour 62 de ces crèmes : une sur cinq contient du squalane de requin !**

L'association Bloom explique dans un communiqué paru le jeudi 26 mars : "En Europe, trois marques sur les 32 testées utilisent du squalane de requin : IOMA, Méthode Swiss beauty care et Topicrem (il faut cependant noter que Topicrem a stoppé l'utilisation du squalane de requin en 2013, il reste cependant encore quelques produits sur le marché. La crème testée par Bloom a été produite en 2012). Aux États-Unis, un échantillon sur les 14

analysés présente du squalane animal dans sa composition (marque Bliss). **En Asie enfin, c'est plus de la moitié des crèmes testées (8 sur 15) qui en contient !** (Marques BRTC, Cyber colors, Dr. Ci: Labo, Haba, Just Beyond - Organature, Menard et Missha) **Certaines de ces marques se livrent même à de la publicité mensongère** : Méthode Swiss beauty care affirme, par exemple, que "tous [leurs] produits proviennent de la richesse des ressources naturelles des Alpes Suisses" alors que leur crème contient du squalane de requin, ne provenant vraisemblablement pas des Alpes Suisses !"

"Soit les marques achètent du squalane animal, moins cher que le squalane végétal, pour réaliser une marge plus importante, soit elles sont trompées par leurs fournisseurs qui leur vendent du squalane mélangé en le faisant passer pour du squalane végétal pur", explique Laure Ducos, principale auteure de l'étude. " Nous avons mis au point en 2010 une méthodologie fiable et facile à mettre en place permettant de tester l'origine du squalane " explique cependant Patrick Jame, directeur adjoint du groupe de recherche de l'Institut des Sciences Analytiques associé à l'étude. Les entreprises peuvent ainsi aisément tester les lots de matière première qui leurs sont fournis et **n'ont donc plus d'excuse pour justifier la présence de squalane animal dans leurs produits**.

La biodiversité en danger

"On estime à trois millions le nombre de requins profonds tués chaque année pour répondre spécifiquement à la demande internationale en squalane(*). Pour certains d'entre eux c'est près de 95% de la population qui a été décimée", explique Claire Nouvian, directrice de l'association Bloom. "En supprimant ces grands prédateurs, c'est toute la chaîne alimentaire marine que l'on déséquilibre."

Alors que les requins jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes marins, il faut savoir que leur population a été gravement affectée par la pêche industrielle en l'espace de quelques années seulement. Selon une étude réalisée par le Groupe de spécialistes des requins de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) datant du 21 janvier 2014, **29% des 256 espèces de requins évaluées sont menacées** (11 en danger critique d'extinction, 15 en danger d'extinction et 48 en état de vulnérabilité) tandis que 26% d'entre elles risquent de le devenir. Du fait de leurs caractéristiques biologiques (longévité extrême, croissance lente et fécondité faible), les requins d'eau profonde sont particulièrement vulnérables à la surpêche.

Comment le consommateur peut-il savoir si le produit contient du requin ?

Il n'existe pas de règle générale quant à la stratégie de communication des entreprises sur l'utilisation de squalane végétal ou animal. Certaines vont jusqu'à faire éco-certifier une partie de leurs ingrédients mais utilisent en même temps du squalane de requin ; d'autres n'affichent aucun signe de démarche environnementale responsable et n'utilisent pourtant que du squalane d'olive. Difficile pour le consommateur de s'y retrouver !

"Les marques les plus chères (au-delà de 110 €/50 ml) testées par Bloom ne contiennent pas de squalane animal et les marques les moins chères utilisent du squalane animal et/ou végétal : aucun lien ne peut être fait entre le coût des marques "bon marché" et la présence ou non de squalane animal" précise l'association.

Il est aujourd'hui essentiel que les marques affichent l'origine du squalane qu'elles utilisent sur l'emballage et l'étiquetage de leurs produits. "Il n'est pas acceptable que l'on puisse encore trouver du squalane de requin dans certaines de nos crèmes", s'indigne Laure Ducos. "Toutes les marques doivent nettoyer définitivement leurs lignes de production et tester le squalane végétal qu'elles achètent. Ce n'est qu'au prix de ces engagements que nous pouvons espérer enrayer le déclin préoccupant des populations de requins profonds. "

L'association Bloom demande ainsi que l'affichage et l'étiquetage de l'origine du squalane utilisé dans les produits soient rendus obligatoires. "Il faut également créer les catégories 'squalane d'olives'/'squalane de canne à sucre' et 'squalane de requin' au sein des douanes (à l'heure actuelle le squalane de requin entre dans la catégorie trompeuse d''huile de poisson')" explique l'association qui demande enfin que la production et l'utilisation de squalane de requin soient interdites au niveau européen puis mondial.

ME

(*) R. Chabrol, 2012. Le prix hideux de la beauté : une enquête sur le marché de l'huile de foie de requins profonds. BLOOM Association, Paris, France. 35 p.